

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 15 DECEMBRE 2020

Commune de Champignol-lez-Mondeville

Le **15 décembre 2020**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni, à salle des fêtes, à 18 heures 30, sous la présidence du Maire, Fabrice **ANTOINE**.

Présents : Fabrice **ANTOINE**, Maire, Jean-Christophe **JEANDON**, Maria **PERTEGA**, Alexandre **ANTOINE**, Florian **PIELTIN**, Sylvie **BERGERE** Sandrine **DORÉ**, Sébastien **HARTZ**, Christophe **PRIOUX**.

Absents excusés : Pascal **FRICOT** (pouvoir à Maria **PERTEGA**), Bernard **DUMONT** (pouvoir à Fabrice **ANTOINE**),

A noter : Alexandre **ANTOINE** et Christophe **PRIOUX** sont arrivés au point 4

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance précédente, le Maire est passé à l'ordre du jour, le conseil municipal désigne Jean-Christophe **JEANDON** comme secrétaire de séance.

LOGEMENT SENIOR : CONVENTION DE MISSION CONSEIL AVEC LE DEPARTEMENT

Le Conseil Départemental apporte, gratuitement, son conseil pour la conduite d'opérations en phase pré-opérationnelle. Cette mission assure principalement la faisabilité du projet, une estimation financière de l'investissement et la liste des subventions potentielles.

Le conseil municipal sollicite l'aide du Conseil Départemental pour la création d'un logement sénior et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DEMANDES DE DETR

Boulangerie

Suite aux devis d'isolation et de remplacement de la porte prévus antérieurement, le conseil municipal sollicite une aide de l'Etat dans le cadre de la rénovation thermique et l'amélioration de la performance énergétique.

Aménagement des abords de la Chapelle

Lors de sa séance du 20 octobre dernier, le conseil municipal avait étudié les possibilités d'aménagement autour de la chapelle.

Le conseil municipal retient les devis des Pépinières Defontaine pour un montant HT de 1 097.26 pour les plantations, de l'ONF pour un montant HT de 2 290 € pour l'installation de 4 bancs et de l'entreprise SIGNATURE pour un montant HT de 4 058.47 € pour la signalétique. Il sollicite également une aide de l'Etat au titre de l'amélioration du cadre de vie.

ONF : DESTINATION DE LA PARCELLE 7 ET DES HOUPPIERS

Le conseil municipal décide de mettre en affouages les cloisonnements de la parcelle 7 et les houpriers de la parcelle 77, fixe le montant de la part à 20 € et la ½ part à 10 €. Sont désignés garants, Pascal **FRICOT**, Guy **BASTIEN** et William **LORIN**.

ONF : PROPOSITION DE TRAVAUX POUR 2021 – rapporteur Florian PIELTIN

Présentation d'un devis de l'ONF concernant le broyage sur les parcelles 6, 7, 58, 15 et 45 et la maintenance des cloisonnements des parcelles 65, 68, 46, 47, 48, 53 73, 30 et 31 pour un montant HT de 25 530 € HT.

Le conseil municipal accepte ces travaux. Les crédits seront inscrits au budget 2021.

ONF : CREATION DE 2 PLACES DE DEBARDAGE – rapporteur Florian PIELTIN

Etude de devis de la SARL de la PRAIRIE d'un montant de 8 880 € HT et de la SARL DOSSOT d'un montant de 7 020 € HT pour la création de deux places de débordage.

Le conseil municipal retient le devis de la SARL DOSSOT pour 8 880 € HT soit 10 656 € TTC. Les crédits seront inscrits sur le budget 2021.

CIMETIERE

Devis gestion du cimetière

Présentation, étude et acceptation d'un devis de l'entreprise LOGIPLACE pour la gestion du cimetière (plan, gestion des concessions, expiration des concessions, reprise de concessions en état d'abandon, ...) d'un montant de 2 949.38 € HT pour 3 ans.

Tarifs concession

A compter du 1^{er} janvier 2021, le conseil municipal fixe le tarif des concessions et du columbarium comme suit :

15 ans : 150 €

30 ans : 250 €

Case 15 ans : 500 €

Case 30 ans : 800 €

Aménagement de l'allée

Présentation, étude et acceptation d'un devis de l'entreprise TAPPREST David pour l'aménagement de l'allée contre le mur du presbytère et aplanir l'emplacement des reprises de concessions pour un montant de 720 €.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MEDECINE PREVENTIVE

Le Maire rappelle que la commune a conventionné avec le Centre de gestion pour bénéficier du service de médecine préventive pour la période 2019-2020. Afin d'assurer la continuité de ces prestations, il faut renouveler cette convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte son renouvellement, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022, à raison de 110 € par visite médicale et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du projet de renouvellement des horloges pour homogénéité sur tout le village, le conseil municipal décide à 8 voix pour et 3 abstentions (Maria PERTEGA, Pascal FRICOT et Florian PIELTIN) d'éteindre l'éclairage public de 23 h à 5 h avec possibilité de mettre en marche forcée en cas d'intervention.

CENTRE DE PREMIERES INTERVENTIONS

Suite à la réunion entre les conseillers municipaux, les sapeurs-pompiers et le Colonel TSALICHIS il a été décidé, à l'unanimité des membres présents, de conserver l'actuelle caserne en l'agrandissant et en y effectuant quelques améliorations et d'acquiescer un trafic.

AIDE A LA RENOVATION DES FACADES ET TOITURES DES PARTICULIERS

Sur présentation de factures acquittées pour la rénovation de toitures, le conseil municipal décide d'accorder à M. et Mme Laurent DUMONT et à Mme Tina DUMONT la somme de 2 000 € dans le cadre de l'embellissement des bâtiments des particuliers conformément à la délibération du 30 janvier 2020.

QUESTIONS DIVERSES

- La signature du bail de la boulangerie a eu lieu le 27 novembre dernier,
- Mme Arnoult a accepté la proposition d'achat de la parcelle ZW 8,
- La CCRB ne pouvant plus assuré le service de la balayeuse, la société V2P passera le mercredi 16 décembre pour un montant de 360 € HT,
- Groupama refuse la prise en charge au titre de la garantie « catastrophe naturelle » des dommages constatés sur la chapelle,
- Un bon d'achat « aux vitrines de Bar » et un carton de champagne seront offerts au personnel communal pour les étrennes.
- Réception d'un faire-part de naissance de Candice au foyer de Marie-Christine et Thomas LHEUREUX

La séance est levée à 20 h 30.

Fabrice ANTOINE
Maire de Champignol-lez-Mondeville